

Bureau du Conseil Fédéral

Réunion du jeudi 4 mai 2006

<u>Présidence</u> :	M. Jean-Pierre ESCALETTES
<u>Membres Présents</u> :	MM. Frédéric THIRIEZ, Fernand DUCHAUSOY, Bernard BACOURT, Noël LE GRAËT, Christian TEINTURIER, Henri MONTEIL
<u>Membres Excusés</u> :	M. Michel PLATINI, Bernard DESUMER
<u>Assistent à la séance</u> :	MM. Guy CHAMBILY, Jacques LAMBERT, Jean-Louis VALENTIN, Jacques THEBAULT, Jean LAPEYRE

I - INFORMATIONS DU PRESIDENT

PROPOSITION DE LOI PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ARBITRES

Le Président annonce avoir reçu le texte de la proposition de loi. Ses dispositions sont conformes à ce qui était annoncé, elles sont claires et très satisfaisantes.

Le Bureau se félicite du pas important que représente l'examen très prochain de ce texte par le Sénat.

Le cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports sera contacté pour savoir si la table ronde sur l'arbitrage pourrait être organisée sans attendre le vote définitif de la loi.

LETTRE DE MONSIEUR ALAIN RESPLANDY-BERNARD, CONSEILLER TECHNIQUE CHARGE DES SPORTS AUPRES DU PREMIER MINISTRE

Le Bureau remercie M. RESPLANDY-BERNARD pour sa collaboration avec la FFF dans le cadre de ses fonctions au cabinet du Premier Ministre et lui adresse ses vœux de succès dans sa nouvelle mission.

LETTRE DE LA FEDERATION DES INDUSTRIES AVICOLES

Le Bureau prend acte.

CREATION D'UN INSTITUT DE FORMATION PROPRE AU MOUVEMENT SPORTIF : « IFoMoS »

Le Bureau prend acte.

II - INFORMATIONS INTERNATIONALES

F.I.F.A.

RAPPORT DU TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT SUR LA REGLEMENTATION DE LA FIFA RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Le Bureau prend connaissance du communiqué diffusé par la FIFA.

U.E.F.A.

7^{ème} CHAMPIONNAT D'EUROPE FEMININ DES MOINS DE 19 ANS 2007/2008 - INSCRIPTIONS -

Le Bureau prend acte que la France, en tant que pays organisateur, n'a pas de dossier d'inscription à déposer.

7^{ème} CHAMPIONNAT D'EUROPE DES MOINS DE 17 ANS ET DES MOINS DE 19 ANS 2007/2008 - INSCRIPTIONS -

Le Bureau demande à la DTN de transmettre à l'UEFA un dossier d'inscription avant le vendredi 12 mai, date limite.

6^{ème} COUPE FEMININE DE L'UEFA 2006/2007 - INSCRIPTIONS -

Le Bureau demande à la DTN de transmettre à l'UEFA un dossier d'inscription avant le 9 juin 2006, date limite.

DISPOSITIONS DISCIPLINAIRES POUR LE TOURNOI FINAL DU CHAMPIONNAT D'EUROPE DES MOINS DE 21 ANS 2006 AU PORTUGAL

Le Bureau prend acte.

III - AFFAIRES COURANTES

HOMOLOGATION DU CALENDRIER GENERAL DE LA SAISON 2006/2007

Le Bureau,

Prend connaissance de l'amendement proposé par M. Frédéric THIRIEZ à la demande de Canal +, consistant à avancer la journée 36 du dimanche 13 mai (lendemain de la Finale de la Coupe de France) au mercredi 9 mai,

Homologue le projet de calendrier général ainsi amendé et se félicite de cette heureuse conclusion.

ARBITRAGE

✓ PROJET D'AIDE A LA FONCTION ARBITRALE AU NIVEAU ELITE

Le Bureau,

Entend les explications du Président de la LFP sur la Charte de Progrès des arbitres du championnat professionnel,

Note, d'une part, que les indemnités des arbitres de L1 et de L2 augmenteront de 30 %, avec un rattrapage à compter du 1^{er} janvier 2006 et d'autre part, que le budget complémentaire pour les 190 rencontres concernées (du 1^{er} janvier au 30 juin 2006) s'éleva à 421 800 Euros.

✓ INDEMNITES D'ARBITRAGE POUR LES COMPETITIONS NATIONALES - SAISON 2006 / 2007 -

Le Secrétaire général fait la synthèse des travaux de la réunion du Conseil Supérieur de l'Arbitrage du 19 avril 2006 au cours de laquelle la question ayant trait aux indemnités des arbitres a été examinée. Il indique que lesdites indemnités seront augmentées de 8 % à compter de la saison 2006 / 2007, mais tient à préciser que cette augmentation sera revue à la hausse dès que le projet de loi portant sur les diverses dispositions relatives aux arbitres aura été voté.

Le Bureau,

Après avoir noté l'accord de principe du Trésorier Général,

Donne son approbation à la proposition soumise.

LETTRE DE MONSIEUR FRANÇOIS PONTHEIU RELATIVE A LA LOI SUR LA PREVENTION DES VIOLENCES LORS DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Le Bureau prend acte.

LETTRE DE LA FEDERATION IVOIRIENNE DE FOOTBALL

Le Bureau prend acte que l'Equipe de Côte d'Ivoire disputera deux matches de préparation de la Coupe du Monde à Vittel contre le Chili et à Evry-Bondoufle contre la Slovénie.

LETTRE DE MONSIEUR FERNAND DUCHAUSSOY, PRESIDENT DE LA L.F.A., RELATIVE AU PROJET DE FIXER LES MATCHES DES CHAMPIONNATS PROFESSIONNELS LE DIMANCHE OU LE SAMEDI APRES-MIDI

Le Bureau prend acte.

Le Président annonce que cette question sera abordée lors de la réunion commune Conseil Fédéral / Ligue du Football Amateur / Présidents de Ligue du 12 mai 2006.

M. Frédéric THIRIEZ indique que les positions du football amateur sont prises en compte dans le rapport que prépare M. Guy ROUX.

LETTRE DE ADIDAS A LA SUITE DU PROBLEME DE TAILLE DES MAILLOTS ET DES SHORTS DU PSG POUR LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE

Le Bureau prend acte.

IV - QUESTIONS DIVERSES

LETTRE DU DOCTEUR PAUL ELKAIM AU PRESIDENT DE LA FIFA

Le Bureau prend connaissance.

V - INTERVENTIONS

Monsieur Jacques LAMBERT

Le Directeur Général de la FFF fait le point sur le remplacement de M. Matthieu Rabby à la D. N. de l'Arbitrage.

Il indique qu'un salarié de la D.T. Nationale a fait acte de candidature.

Monsieur Guy CHAMBILY

Monsieur Guy Chambily, membre du Conseil Fédéral, aborde la question liée aux Associations locataires de la Fédération.

A ce titre, il tient à préciser le sens de son intervention faite lors du Conseil Fédéral du 21 avril 2006, afin que nulle ambiguïté ne subsiste.

Le Directeur Général,

Jacques LAMBERT